

## Réunion du Comité Social et Economique Central (CSEC)

1

Cette réunion extraordinaire du CSEC avait pour ordre du jour :

- Point d'étape sur le projet « Avenir Pro »
- Présentation des programmes « Repérer l'ensemble des personnes en recherche d'emploi » et « mobilisation de l'insertion des jeunes »
- Présentation du programme « Accélérer les recrutements et élargir les opportunités d'emploi »

### Point d'étape sur le projet « Avenir Pro »

Ce sujet a déjà fait l'objet de présentations en CSEC et il s'agissait surtout d'en donner une actualisation.

Pour rappel, il s'agit d'un dispositif destiné à des lycéens volontaires en BAC PRO d'obtenir des informations sur marché du travail par des conseillers France Travail ou Mission Locale. 340 lycées sont suivis par France Travail et 380 par les missions locales.

Suite à une enquête menée auprès des étudiants, le dispositif a été jugé comme trop lourd ce qui va conduire à des changements en 2025 relatifs au nombre d'interventions collectives menées auprès du public bénéficiaire qui va passer de 8 à 4.

Par contre, le dispositif sera élargi avec des échanges individuels plus ciblés en vue de plus sécuriser particulièrement les parcours « en sortie » auprès des lycéens qui n'ont pas prévu de poursuivre leurs études.

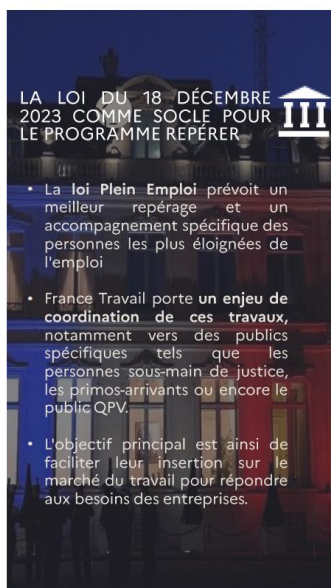
**Pour FO, il est nécessaire de garantir une compensation des effectifs impliqués dans ce programme.**

La DG répond que les 62 ETP (au niveau national) seront compensés à 95% en 2025 par le FSE. Ce taux est amené à baisser par la suite. La DG va envoyer prochainement la répartition des effectifs que cela représente par établissement.



## Présentation des programmes « Repérer l'ensemble des personnes en recherche d'emploi » et « mobilisation de l'insertion des jeunes »

Aller vers ...



1

Programme n°1 s'inscrivant dans la transformation engagée par France Travail

2

### Les grands axes du programme :

Le programme **repérer l'ensemble des personnes en recherche d'emploi**, né des évolutions impulsées par la loi Plein emploi et le rapport France Travail, a pour objectif de collaborer différemment avec nos partenaires, en consolidant des coalitions d'acteurs, pour offrir à chacun la chance d'accéder à un emploi.

Notre action repose sur la détection proactive des personnes qui risquent de passer inaperçues, souvent par défiance, et sur la mise en place, avec nos partenaires, d'un diagnostic précis de leur situation pour leur proposer la solution adaptée, au moment opportun.

Les usagers susceptibles d'être accompagnés sont **repérés et inscrits à FT au bon moment** avec l'appui des structures et associations du territoires.

La Direction précise qu'il ne s'agit pas ici d'une énième expérimentation mais surtout d'une recherche d'optimisation de ce qui se fait déjà souvent sur le terrain entre les partenaires, selon elle.

Au-delà de « l'intention » de la loi, le projet présenté n'est pas en mesure de répondre clairement aux principales questions que se posent les élus **FO**:

- Combien de personnes seront réellement concernées ?
- Quels seront les moyens et budgets consacrés à ce programme, en particulier pour lever les freins au retour à l'emploi des jeunes ?
- Quel est réellement le rôle de France Travail ?
- ...

La DG indique ne pas avoir de données et ne pas avoir estimé le volume de personnes que cela représente. Elle indique juste que 60% des primo-arrivants demandent ensuite le RSA et ne précise d'ailleurs rien sur la politique de « non recours » des 40% restants.

Ce sera sur le terrain, par la réalisation de plans d'action adaptés dans les territoires, qu'est prévue la réussite de ce programme.

Aucune réponse n'est fournie par contre sur les moyens, aussi bien humains que financiers qui y seraient consacrés. La DG concède juste qu'il y aura un développement d'outils internes avec un coût afférent mais sans préciser lequel ...

La DG estime que France Travail n'est pas un organisme de repérage mais de prise en charge et souhaite plutôt s'interroger sur l'adéquation de notre offre de service à ces publics.



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON

Rejoignez-nous !



Adhèresz

<https://fofrancetravail.fr> Contact : [syndicat.fo@francetravail.fr](mailto:syndicat.fo@francetravail.fr)

Il n'est pas impossible de devoir la construire de « bout en bout » ...

En conclusion de cette présentation de dossier qui n'est clairement pas une priorité :

- **L'institution n'est clairement pas prête**, aussi bien sur l'offre de service, que sur les outils et enfin pilotage partenarial
- **Les équipes vont se débrouiller localement** et on espère une fois de plus que les bonnes relations partenariales sur les territoires feront le reste
- **Il n'y a pas de réelle ambition** derrière ce projet : l'ensemble des publics qui pourraient être concernés ne semblent d'ailleurs pas couverts
- **Rien de vraiment nouveau** dans l'accompagnement des jeunes
- **Le lien entre le « aller vers » et la lutte contre le « non recours »** (qui concerne aussi d'autres publics) n'est pas clair et n'est d'ailleurs même pas un sujet de discussion puisque renvoyée à l'Etat
- **Aucune mesure du temps et des moyens nécessaires n'est faite, ni sur le champ opérationnel ni sur le partenarial.**

PROJET – **FOCUS SUR LES PROCHAINS OBJECTIFS**

**PROGRAMME REPÉRAGE**

- 1 Déployer un plan d'action de repérage au niveau de chaque territoire  
▶ S'organiser avec les lauréats des offres de repérage pour organiser un parcours sans couture
- 2 Déployer le réseau des 10 000 clubs sportifs engagés  
▶ Développement de la plateforme  
▶ Préparation des modèles économiques liés aux différentes actions engagées
- 3 Outiller le réseau pour développer des partenariats à impact  
▶ A la suite du LAB du 4/11 : Travail sur un espace centralisant l'ensemble des sujets partenariats et permettant de capitaliser des informations  
▶ S'outiller pour qualifier et traiter les demandes externes de partenaires (financements de projets notamment)
- 4 Repérer et accompagner les étrangers primo arrivants (EPA)  
▶ Anticiper janvier 2025 (60% des EPA sont RSA) : sécuriser l'utilisation de toute l'offre de services à disposition  
▶ Être en appui auprès des territoires les plus impactés
- 5 Renforcer l'accès à l'emploi des personnes sous-main de justice  
▶ Identifier à la suite des COPIL régionaux les façons les plus efficaces d'aller vers le public sous-main de justice et l'accompagner vers l'emploi  
▶ Consolider les interventions en direction du public sous-main de justice et proposer un bouquet de services les plus adaptés

**PROGRAMME INSERTION JEUNES**

- 1 Généraliser le dispositif Avenir PRO  
▶ Préparation des conditions de réussite de la généralisation prévisionnelle du dispositif
- 2 Créer des parcours adaptés pour les étudiants décrocheurs  
▶ Evaluer les tests en cours en Haut de France et en Pays de la Loire de mobilisation de l'offre de services de FT dans des universités  
▶ Définition d'une démarche de co-construction d'un parcours type à expérimenter à la rentrée 2025-2026
- 3 Améliorer les parcours d'accompagnement des jeunes sortants de l'ASE  
▶ Travail en lien avec la CPAM pour proposer des briques d'accompagnement à mobiliser par les travailleurs sociaux  
▶ Co-construction d'un parcours type en partenariat avec les Missions Locales et les Départements

*VISION : Aide toi le ciel t'aidera*

*VALEUR : Mets-toi au foot ça aidera pour repérer les futurs DE*



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON

<https://fofrancetravail.fr> Contact : [syndicat.fo@francetravail.fr](mailto:syndicat.fo@francetravail.fr)

**Rejoignez-nous !**

**Adhèresz**



## Présentation du programme « Accélérer les recrutements et élargir les opportunités d'emploi »

« Être le partenaire RH des employeurs de France en les aidant à recruter rapidement et durablement tous les talents ». Ainsi est sous-titré ce dossier inspiré visiblement d'une vision œcuménique.

L'ambition paraît démesurée dans le domaine. Plus de doute sur l'objectif de transformation de France travail : satisfaire obsessionnellement les besoins des entreprises en particulier dans les métiers en tension en contraignant les demandeurs d'emploi à occuper ces emplois.

Cette ambition lue par **FO** serait également définie ainsi: partir en « croisade » auprès des entreprises pour fixer des recrutements complexes afin de les faire occuper par des demandeurs d'emploi présentant des freins périphériques importants. Pas simple ...

Ce dossier reste néanmoins majeur. N'oublions pas que dans la transformation de France Travail, la partie « entreprise » est attendue comme un élément structurant et majeur.

Les principaux constats faits selon la DG :

- Les entreprises se plaignent de difficultés de recrutement
- Nous avons un manque de notoriété auprès des petites entreprises
- Seulement ¼ des entreprises de moins de 50 salariés ont un service RH
- On peut s'améliorer sur la pertinence des candidatures
- Dans une prospection sur deux on récupère un besoin de recrutement
- Il faut mieux se coordonner avec nos partenaires

Pour réussir la DG dit s'appuyer sur notre offre de service qui satisfait déjà les entreprises (à 87%) et qui présente des méthodes efficaces et innovantes (PEO, MRS...).

Pour **FO**, si on ne doute pas de ces services à forte valeur ajoutée il est clair que toutes les entreprises ne pourront en bénéficier, faute de moyens de France Travail.

## Notre engagement pour les employeurs

### PROPOSER UN SERVICE PLUS :



#### ACCESSIBLE

Un accès facile aux services en ligne, par téléphone ou en agence en s'adaptant aux pratiques des employeurs



#### PROACTIF

Des conseillers qui vont à la rencontre des employeurs pour les aider à anticiper leurs recrutements et trouver des solutions pour nos candidats



#### SIMPLIFIÉ

Des parcours simplifiés pour gagner du temps sur le processus de recrutement avec l'appui d'un interlocuteur dédié



#### EFFICACE

Des services plus efficaces pour recruter ou former plus rapidement le « bon profil » en coordination avec les partenaires



#### PERSONNALISÉ

Un accompagnement pour améliorer les pratiques RH des recruteurs et favoriser des recrutements plus inclusifs



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : [syndicat.fo@francetravail.fr](mailto:syndicat.fo@francetravail.fr)

Pour aboutir la méthode est la suivante :

## Plusieurs axes de transformation

Développement de l'« aller vers » entreprise

Coordination avec les partenaires de la relation entreprise

Accompagnement rénové des besoins de recrutement

Renforcement de l'appui RH et de l'engagement des entreprises

Développement de l'approche sectorielle et grand compte

Amélioration des parcours autonomes entreprise

5

On sent bien dans ce programme que l'IA sera une condition pour permettre de dégager du temps aux conseillers. D'ailleurs le DG précise que son ambition est de « *simplifier le quotidien des agents sur la gestion des offres et pour travailler des offres plus durables* ».

**En conclusion, ce programme est surtout pour l'instant une grande opération de communication pour servir de rampe de lancement à France Travail Pro.**

Lorsque l'on fait d'ailleurs noter à la DG qu'il n'y a rien de vraiment nouveau (approche sectorielle, approche grand compte, dématérialisation du service), elle en convient mais elle précise que tout est dans l'intention... Bref : la *Magic Touch* ! Visiblement nous ne pouvons pas comprendre...

Et sinon... en ce qui concerne les moyens ? Non ? Aucun mot dans le dossier et aucune réponse à nos questions. Juste un espoir fantasmé dans l'IA pour que « *ça passe* ».

*VISION : Faire et défaire c'est toujours travailler...*

*VALEUR : In IA we trust !*



La délégation FO : Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON

<https://fofrancetravail.fr> Contact : [syndicat.fo@francetravail.fr](mailto:syndicat.fo@francetravail.fr)

**Rejoignez-nous !**

**Adhérez**

